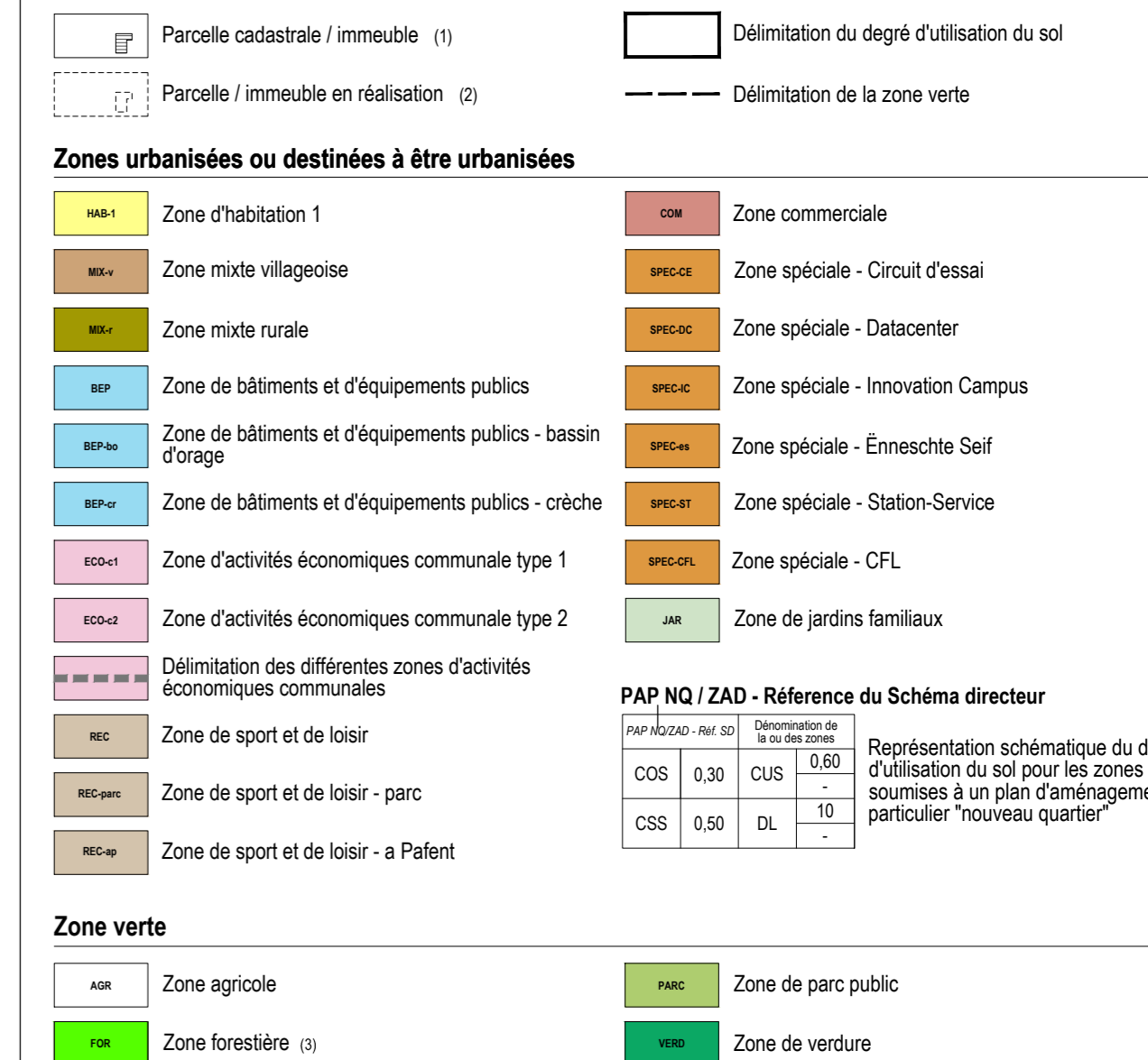




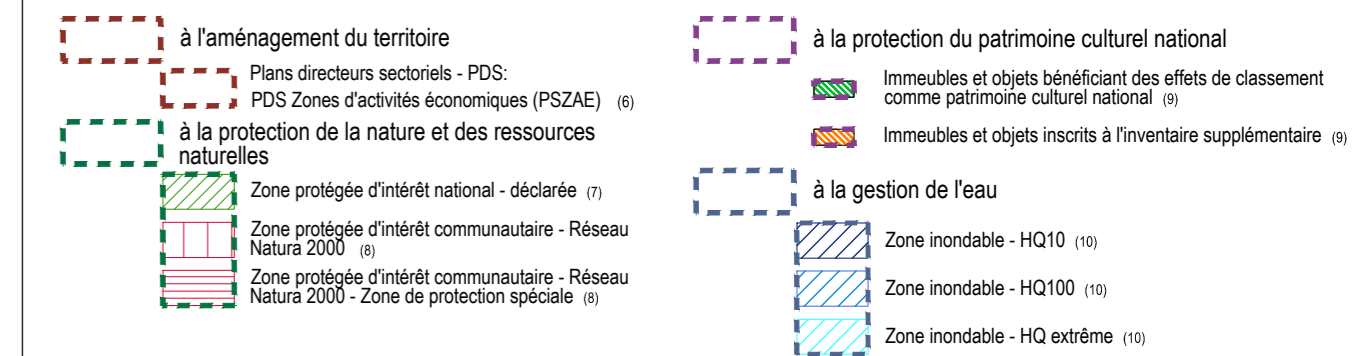
Légende: PAG



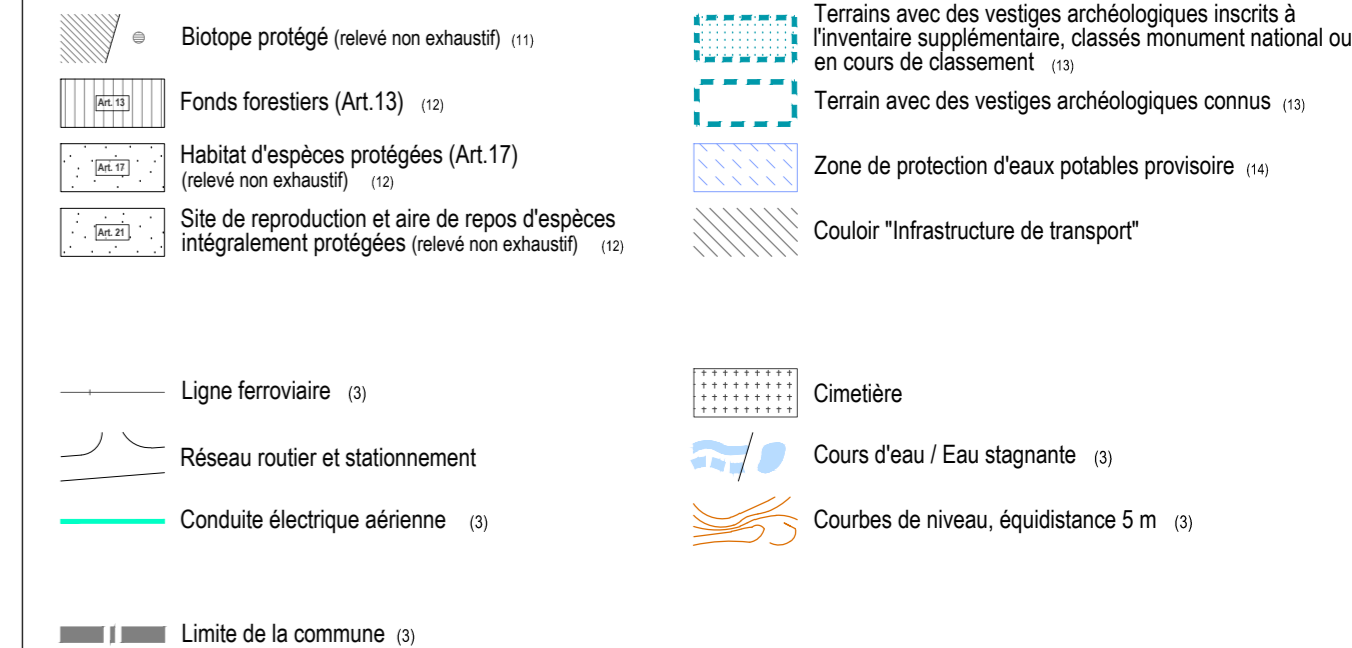
Zones superposées



Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:



Indications complémentaires (à titre indicatif)



- (1) Administration de Cadastre et de la Topographie. Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2020
- (2) Mairie de Biessen et de Rouscht
- (3) Base de Données Topo-Cartographique (BDL TC) - A.C.T. Lunig, 2015, les forêts ont été partiellement adaptées par Zeyen+Baumann
- (4) Inventaire patrimoine bâti, Zeyen+Baumann, réalisé par le Service des sites et monuments nationaux, 12/2020 (modifié suite à l'avis de la CA et les réclamations en mai 2023)
- (5) MCOI - Environnement, Cartographie de Biessen, 2018 (Plan prospectif et PAI GZRM)
- (6) MCOI - Environnement, Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel 'zones d'activités économiques'
- (7) MCOI - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature, ZPN déclarées 'Zones protégées d'intérêt national' (réserves naturelles et réserves biosphériques intégrales) conformément à la loi royale du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles'
- (8) MCOI - Environnement, Zones Nature 2000, 2015
- (9) Institut national pour le patrimoine architectural - INPA (liste des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale datant de mai 2023)
- (10) Règlement grand-ducal du 30 mars 2022 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondations pour les cours d'eau de l'Arlent, de la Rousbaach et de la Falt
- (11) Biorégionale, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, MCOI, 2020
- (12) Investissements pour une agriculture durable et résiliente, Zeyen + Baumann in Zusammenarbeit mit Bürgerinitiative für Landwirtschaft, 2018
- (13) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 176a de l'article 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- (14) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNAH - 04.11.2015
- (15) MCOI - Administration de la Gestion de l'Eau, 18.07.2021

Plan d'aménagement général

approbation définitive février 2024



- Vote du conseil communal le 06 juin 2023
- Approbation du Ministre des Affaires intérieures le 29 février 2024
- Arrêtés du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité le 09 février 2024 et le 28 juin 2024

Plan d'ensemble

avec le découpage du plan à l'échelle 1:2.500